

CHRISTINE DUCROS

**Il ne s'agit pas de rajouter des difficultés financières à d'autres difficultés comme me l'opposent mes détracteurs. Ce système relève à la fois de l'arme dissuasive et de la main tendue**

LE SUJET lui tient tellement à cœur que ce n'est pas l'absence d'avion qui allait empêcher Eric Ciotti, président du conseil général des Alpes-Maritimes, chargé des questions de sécurité à l'UMP, de regagner hier la capitale. Parti de Nice en voiture à 4 heures du matin, il a eu le temps de peaufiner la présentation du contrat de responsabilité parentale (CRP) qu'il a dévoilé en fin d'après-midi au chef de l'État.

Contesté par la gauche, peu connu des élus locaux, le dispositif mis en place après les émeutes de 2005 n'a jamais véritablement été appliqué. Pour le systématiser, les parlementaires UMP pourraient déposer une proposition de loi dans « la niche parlementaire » de juin prochain. Une façon de répondre aux préoccupations du président de la République qui s'est

engagé dès son premier discours après l'échec des régionales à « lutter contre le fléau de l'absentéisme scolaire » et à réclamer « des sanctions effectives ».

Aujourd'hui en déplacement à Bobigny, Nicolas Sarkozy pourrait justement revenir sur ce sujet. « Le principe est simple, expose Eric Ciotti, qui utilise depuis décembre 2009 son département comme laboratoire, les familles dont les enfants de 6 à 16 ans sont trop souvent absents à l'école ou qui troublent le fonctionnement de leur établissement scolaire signent avec le département un contrat moral pour une durée de six mois ». Un suivi hebdomadaire est instauré par le proviseur et l'inspecteur d'académie pour vérifier si les termes du contrat sont respectés. Si ce n'est pas le cas, les parents sont alors convoqués au collège pour y être une première fois sermonnés par un ferme rappel à la loi.

S'il y a récidive, les allocations peuvent être suspendues jusqu'à ce que l'élève revienne au collège. « Il ne s'agit pas de rajouter des difficultés financières à d'autres difficultés comme me l'opposent mes détracteurs. Ce système relève à la fois de l'arme dissuasive et de la main tendue », plaide Ciotti, relatant le cas d'une collégienne de cinquième totalisant sur le trimestre 104 demi-journées d'absence.

## Suivi psychologique

Dans le département des Alpes-Maritimes, qui compte 130 000 élèves, 57 familles ont signé des CRP, 150 autres devraient y être conduites d'ici le mois de juin. Chaque contrat qui demande un suivi psychologique de la famille comme de l'enfant est évalué à 2000 euros par le président du conseil général qui, dans le même esprit, inaugure samedi 24 avril à Nice une école des parents. Les familles qui ont signé un CRP seront invitées à venir sur les bancs de cette nouvelle structure. Les cours dispensés seront faits de coaching directif, d'un zeste de morale et de pédagogie sur l'autorité parentale pour réapprendre aux parents leur métier. Coût prévu de l'opération : autour de 200 000 euros.

Reste qu'à l'échelle nationale, l'absentéisme scolaire concerne en moyenne et de façon étale 5 % des élèves dans le secondaire, mais le chiffre peut dépasser 30 % des effectifs dans certains lycées professionnels. Pour lutter contre le phénomène, Martin Hirsch, alors membre du gouvernement, avait soutenu l'expérimentation de trois lycées de l'académie de Créteil qui voulaient récompenser financièrement les élèves de leur présence. L'idée de cette cagnotte avait été désavouée par le chef de l'État. ■